

LES NOUVELLES PRIÈRES EUCHARISTIQUES

LA PRIERE EUCHARISTIQUE II

Le concile, voulant « remonter » aux sources, s'inspira d'une prière en usage à Rome au début du III^e siècle, « *La Tradition Apostolique* », texte attribué à Hippolyte de Rome, membre influent du clergé romain, qui voulut donner un modèle de prière d'une orthodoxie sûre aux officiants qui improvisaient plus laborieusement. Cette prière eucharistique, mise à l'époque sur les lèvres de l'évêque nouvellement ordonné, a inspiré le renouveau liturgique après Vatican II qui s'en est servi, après modification, pour bâtir la seconde prière eucharistique. Souvent choisie pour sa brièveté, elle a forme de canevas quand on la compare à des prières plus amples comme la I ou la IV.

LA PRIERE EUCHARISTIQUE III

Rédigée en 1967, sa rédaction reprend de nombreux éléments des prières liturgiques anciennes, notamment des traditions gallicanes et hispaniques. Elle ne comporte pas de préface intégrée et utilise abondamment le vocabulaire sacrificiel. Elle débute par une belle envolée à la louange de la Création puis, entre l'invocation à l'Esprit-Saint et les intercessions, elle ouvre sur les fins dernières « *pour que nous obtenions les biens du monde à venir...* »

LA PRIERE EUCHARISTIQUE IV

Elle est moderne dans sa facture mais trouve son inspiration dans des prières eucharistiques élaborées à Antioche de Syrie au IV^{ème} siècle sous l'influence de Saint Basile, Saint Grégoire de Naziance et Saint Jean Chrysostome. Elle est bâtie comme un hymne de louange composée sur le mode des hymnes juives et grecques. Elle développe dans un style oriental, une belle louange à Dieu pour toute l'œuvre de la Création et de la Rédemption et reprend ainsi magnifiquement, depuis la préface jusqu'à la doxologie finale, toute l'histoire du salut. Elle offre un exemple à toute prière, même privée.

Les dimanches 17 et 24 octobre je vous en présenterai une analyse plus détaillée.

Quelques années plus tard, on élaborera cinq autres prières eucharistiques qui furent approuvées par le pape Paul VI le 1er novembre 1974 et autorisées par les Conférences épiscopales. Rédigées dans une langue vivante, elles prennent racine dans la culture contemporaine.

TROIS « POUR ASSEMBLEES AVEC DES ENFANTS »

Elles cherchent à parler un langage plus accessible à l'expérience religieuse des enfants, tout en conservant la dignité de cette prière, en évitant un langage infantile surtout pour la partie réservée au célébrant, en évitant aussi une trop grande différence entre ces prières pour enfants et celles pour les adultes, enfin en favorisant une participation active qui respecte cependant le caractère présidentiel de cette prière. Chacune d'elles offre en outre le mérite d'une grande unité de composition : les éléments ne sont pas juxtaposés mais fondus dans un même mouvement d'action de grâce

DEUX « POUR LA RECONCILIATION »

Écrites pour l'année sainte de 1975, elles parlent de la réconciliation au sens paulinien du terme, synonyme de salut. On les utilise lorsque des célébrations particulières ont lieu sur les thèmes de la réconciliation et de la pénitence, surtout en Carême, mais aussi à l'occasion de pèlerinages ou de rencontres spirituelles.

Enfin, en 1991 la dernière « POUR DES CIRCONSTANCES PARTICULIERES »

Une nouvelle et dernière P.E fut autorisée en 1991. Écrite pour le Synode des catholiques de Suisse et étendue ensuite à d'autres pays, elle suit le plan de la P.E II mais comporte quatre préfaces différentes et quatre variantes pour la prière d'intercession. Une nouvelle traduction française en a été donnée en 1997.

Ces six dernières prières sont précédées de Préliminaires destinés à en favoriser l'utilisation judicieuse.

Frère François